

Date de convocation : 15/03/2019

Date d'affichage : 15/03/2019

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers votants : 11

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq mars à vingt heures quinze, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre LIVIC, maire.

Présents : MM. Pierre LIVIC, Jean-Claude BLIN, Dominique ABEGG, Jean-Philippe DEVAUX, Jean-Pierre LEFEBVRE, Geneviève GUESDON, Gérard SAVONITTO, Elisabeth GASNIER, Philippe POUPARD, Karine CABRIMOL

Pouvoirs : Marcel FLEURY à Jean-Claude BLIN

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Geneviève GUESDON

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

ORDRE DU JOUR

- **EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**
- **PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2019**
- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019**
- **VOTE DES SUBVENTIONS 2019**
- **FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT**
- **COURSE DES TULIPES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Un exemplaire du Compte Administratif 2018 est remis aux Conseillers pour examen.

PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2019

Les Conseillers étudient le Budget Primitif 2019 qui sera présenté à Madame la Trésorière la semaine prochaine.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Délibération N°2019-04

Monsieur le Maire expose aux conseillers, que l'élaboration du budget primitif 2019 nous implique à mettre en débat l'état de notification des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de ne pas changer les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique pour l'année 2019 :

- **Taxe d'habitation : 11.67%**
- **Taxe foncière bâti : 18.18%**

- **Taxe foncière non-bâti : 34.38%**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Délibération N°2019-05

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de subventionner les associations suivantes pour un montant global de 1 820.00 €, soit :

- Comité des fêtes de Soulangy	150.00 €
- Ecole Buissonnière	150.00 €
- Société de Chasse de Soulangy	150.00 €
- Amicale des pompiers de Potigny	100.00 €
- Comité Juno Canada Normandie	50.00 €
- Ligue contre le cancer	50.00 €
- Judo Potigny	100.00 €
- Prévention Routière	50.00 €
- USP Falaise	150.00 €
- ADMR Aide à domicile	100.00 €
- Association mémoires poche de Falaise	50.00 €
- Participation voyages enfants de la commune	90.00 €

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Délibération N°2019-06

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu du Conseil Général du Calvados relatif à la sollicitation du concours de la commune pour le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

S'est prononcé favorable au versement d'une aide du Fonds de Solidarité pour le logement d'un montant de **50 Euros**.

COURSE DES TULIPES

Afin d'assurer le bon déroulement de la Course des Tulipes contre le Cancer qui aura lieu le dimanche 14 avril 2019, le Conseil Municipal vérifie les personnes présentes et organise le positionnement de chacun.

INFORMATIONS DIVERSES

- Maison du Hamel : Information complémentaire sur les offres reçues. Le Conseil Municipal est dans l'attente du rapport de Monsieur l'Architecte pour prendre une décision.
- Le Budget Primitif 2019 sera présenté à Madame la Trésorière en fin de semaine.
- La réunion du Conseil Municipal pour le vote du Budget Primitif 2019 aura lieu le mardi 2 avril à 14h30.

La séance est levée à 21h40.

Vu Le Maire, Pierre LIVIC